

Toulon, le 15 décembre 2011.

Monsieur le Président, dans le cadre d'une inter-syndicale FO DGFIP a boycotté le CTL du 6 décembre 2012 afin d'exprimer son opposition la plus totale à cette politique de suppression d'emploi qui pénalise l'agent et le contribuable.

Cette politique a des répercussions terribles au sein des services et en particulier l'état de souffrance des agents devant une masse de travail toujours plus grande.

Le nombre d'incident et d'accident gravissimes dont vous avez eu connaissance ces derniers mois atteste hélas de la véracité de nos propos. En effet, combien d'agents de tous grades se sont tournés, se tournent et se tourneront vers nous pour exprimer leur souffrance, souffrance qui les entraîne parfois à commettre des actes désespérés ?

FO DGFIP vous demande donc quelles sont les actions que vous comptez entreprendre pour réduire ces situations, qui touchent aussi bien l'agent d'exécution que l'échelon intermédiaire d'encadrement.

Cette politique de non remplacement des agents en fin de carrière à laquelle s'ajoute le recul de l'âge de la retraite entraînent une augmentation certaine de la moyenne d'âge des agents.

FO DGFIP vous rappelle que certaines conditions de travail sont pénalisantes pour l'agent car elles accélèrent le vieillissement. Les contraintes de temps, la sur-activité, les changements dans le travail tels que nous les connaissons (c'est à dire remise en cause de méthodes de travail ou d'organisation de travail), situations stressantes, etc...y contribuent. Ces différentes contraintes induisent des inégalités d'espérance de vie et c'est en les intégrant dès aujourd'hui dans votre management que vous pourrez y remédier.

Dans certains Centres des Finances Publiques des agents sont toujours contraints aujourd'hui de porter de lourdes charges, (exemple les sacs de pièces) et de se mettre en danger en effectuant des dégagements vers des bureaux postaux (17 postes).

Permanentes Martine GUENAIIS et Silvia AUTRAN  
Secrétaire Départemental : Frédéric BRES

Local syndical DDFiP Place Besagne : 04 94 03 82 90 Port (Martine) 06 64 18 56 46

[fo.fgip83@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.fgip83@dgfip.finances.gouv.fr)

**FO DGFIP, LE SYNDICAT LIBRE ET INDEPENDANT.**

Par ailleurs, après d'innombrables bouleversements la généralisation du PES V2 d'Hélios sera mise en place à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Celui-ci implique la suppression de l'usage des protocoles historiques antérieurs (titres, mandats et bordereaux) et la mise en œuvre par la DGFIP d'un plan de déploiement.

L'usage du PES V2 deviendra une obligation même pour les ordonnateurs.

Au vu des problèmes rencontrés au début de la phase de déploiement d'Hélios ainsi que de Chorus, quels sont les moyens mis en œuvre par la direction pour aider les Centres des Finances Publiques face à ce nouveau challenge : la dématérialisation

Soutien au poste pilote ?

Formation des w

Information des ordonnateurs ?

D'autre part, FO DGFIP a fortuitement appris que le Centre des Finances Publiques de Draguignan Municipal avait déménagé.

Quand enfin pourrions-nous dire que l'administration tire leçon de ses erreurs passées ?

A nouveau, ce sont les agents qui ont dû nettoyer les locaux (poussière mais aussi gravats). A nouveau et suite, sans doute, à une erreur d'aiguillage, ce sont les agents qui ont dû redistribuer les bureaux. A nouveau, ce sont les agents qui ont remplacé les étagères et dossiers dans les armoires.

Aurons-nous aujourd'hui, quelques informations sur le déménagement prochain du Centre des Finances Publiques de Toulon CHI ?

Pourquoi refuse-t-on l'installation de retours de bureau alors que les locaux le supporteraient sans souci.

Enfin, quelles démarches ont été entreprises afin que les agents de ce même poste accèdent au légitime souhait d'avoir une place de parking sur un site où l'on sait pertinemment que de se garer sera un problème ?